

F2-1 SUPERVISION DES COACHS INDIVIDUELS ET D'ÉQUIPE

Le code de déontologie de l'EMCC France définit ainsi la supervision : "Le terme "supervision" désigne le processus par lequel le travail du coach est contrôlé et assisté ».

La supervision peut être apparentée pour le coach à un espace de formation continue, de recherche, de lieu de développement de sa pratique professionnelle et d'autocontrôle nécessaire à une posture éthique et déontologique.

Pré-requis : En cours ou en formation au coaching - coach certifié

Le public : Coach

Le programme et les objectifs de la formation

- Approfondir et analyser la relation d'accompagnement en jeu entre le coach et ses clients individuels ou d'équipe
- Vérifier l'adéquation entre les objectifs du contrat et les choix méthodologiques proposés à chaque étape de la démarche :
 - Cadrer la demande
 - Construire le contrat et le faire valider
 - Accompagner le processus d'évolution de la personne ou de l'équipe
 - Elaborer, en rapport avec l'environnement professionnel et institutionnel, des choix et options d'intervention
 - Evaluer l'accompagnement et en retirer les apprentissages
- Permettre au coach de faire évoluer sa pratique, son positionnement, ses compétences, provoquer ses certitudes, stimuler la créativité
- S'entraîner à analyser les situations et donner des feedbacks constructifs et des pistes de travail méthodologiques, comportementales et relationnelles
- Respecter le cadre déontologique du métier

La démarche pédagogique

La supervision s'inscrit dans un contexte d'approche systémique et d'intervention stratégique. La supervision est pour le coach l'occasion d'approfondir la relation d'accompagnement. Il en comprend les phénomènes transférentiels, développe un second niveau d'analyse qui prend en compte la complexité de la situation dans son environnement et la problématique sous-jacente. C'est aussi le lieu de s'initier à de nouveaux champs théoriques pour éclairer avec discernement les thématiques apportées par les clients. Le superviseur est alors le garant du cadre qui permet au coach d'être acteur de son évolution et de son positionnement.

La supervision concerne l'analyse des pratiques en coaching individuel ou d'équipe. Chacun apporte ses propres cas et reçoit, après analyse, des feedbacks et propositions. Cela permet au coach d'explorer ses outils et ses méthodes, d'acquiescer de nouvelles approches. Toutefois, le meilleur outil du coach est lui-même, ainsi il est interrogé sur sa posture, son positionnement et le processus mis en place pour servir au mieux les intérêts de ses clients. Il peut alors percevoir sa pratique comme l'expression d'une synchronicité entre son cadre de référence et le monde de ses clients.

La supervision est un lieu pour le développement de l'identité du coach. Par l'écoute profonde de soi, il peut laisser émerger sa créativité, il construit ou approfondit son projet de vie et son professionnel.

Pour les coachs internes, la supervision est d'autant plus importante que le coach appartient au système dans lequel il intervient. Une vigilance toute particulière lui est demandée sur la confidentialité, le cadre de ses interventions et les jeux possibles d'alliance. Son exigence éthique, sa capacité de recul, sa neutralité et son indépendance sont des garanties de professionnalisme.

La supervision est aussi le lieu pour questionner les questions déontologiques.

Les modalités pratiques

La durée : 10 jours > **Nombre d'heures :** 70 h - L'assiduité et l'engagement sont fortement conseillés.

Le lieu : Les stages de formation se déroulent en Touraine et à Paris - Adèle Picot - 39 rue Notre Dame des Champs - 75006 Paris

Les dates en Touraine : 16 janvier, 7 février, 21 mars, 9 avril, 14 mai, 8 juin, 7 septembre, 5 octobre, 12 novembre, 10 décembre 2018

Les dates à Paris : 15 janvier, 5 février, 22 mars, 13 avril, 18 mai, 11 juin, 10 septembre, 8 octobre, 9 novembre, 7 décembre 2018

Le budget : prix journée : demandeur d'emploi : 275 € / Prof Libérale + auto-entrepreneur : 340 €. Entreprise : 583€

L'animation : Maud Poitevin - professionnelle de l'accompagnement individuel et de l'accompagnement des équipes et des organisations, formatrice et superviseur de coachs. Membre accréditée de l'EMCC.

Espace Transitions

17-Geay 37310 COURCAY - Tél. 33 (0)2 47 92 21 41 - 06 44 23 63 51

contact@espacetransitions.com - www.espacetransitions.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

Merci de nous retourner ce bulletin d'inscription dûment complété par courrier ou par mail.

Inscription pour la formation :	
Touraine <input type="checkbox"/>	Paris <input type="checkbox"/>
Dates de la formation :	
Nombre de jours :	
Montant total de la formation :€	
Inscription : Entreprise <input type="checkbox"/> Individuel <input type="checkbox"/> Profession libérale <input type="checkbox"/>	
Entreprise :	Téléphone :
Adresse :	Contact administratif :
Mail Entreprise :	
Adresse facturation : <small>Si différente ou Opca / AGEFOS</small>	
Bénéficiaire de la formation Nom :	Prénom :
Adresse :	Téléphone :
Mail personnel :	Mobile :
Date :	Signature : Cachet de l'entreprise

** Une convention de formation sera établie à réception de votre inscription.

Espace Transitions

17-Geay 37310 COURCAY - Tél. 33 (0)2 47 92 21 41 - 06 44 23 63 51

contact@espacetransitions.com - www.espacetransitions.com